

## Collège de zone de secours « Val de Sambre »

En application de l'article 124 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile, telle qu'amendée ultérieurement, la liste des délibérations prises par le Collège de zone est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone visé à l'article 20 ainsi que dans tous les postes de la Zone OU par leur mise en ligne sur le site Internet de la Zone.

### Liste des délibérations de la séance du Collège de Zone du 10 juin 2022

1. Approbation du procès-verbal du Collège de zone du 25 mai 2022
  2. Prise d'acte d'une circulaire ministérielle du 3 juin 2022 relative aux Shifts de 24 H
  3. Renonciation à prestation d'heures additionnelles (opt-out)
  4. Accident du travail – Reconnaissance d'une invalidité avec incapacité permanente de travail
  5. Mise sous contrôle de Medex d'un agent administratif mis en disponibilité
  6. Proposition Conseil de zone - Autorisation d'effectuer un cumul de fonction par un sapeur-pompier professionnel stagiaire -
  7. Proposition Conseil de zone - Prolongation de service d'un sergent volontaire après la limite d'âge -
  8. Proposition Conseil de zone – – Cessation d'office de la qualité de membre du personnel opérationnel volontaire au sein de la zone de secours Val de Sambre
  9. Proposition Conseil de zone – – Cessation d'office de la qualité de membre du personnel opérationnel volontaire au sein de la zone de secours Val de Sambre
  10. Proposition Conseil de zone – Arrêté de suspension du Gouverneur de Province du 24/05/2022 – Justification
  11. Conseil de zone de secours du 24 juin 2022 - Convocation
  12. Évaluation du Commandant de zone pour la période 2021-2022
  13. Ordonnancement des mandats N° 419 au N° 420
  14. Ordonnancement des mandats N° 421 au N° 442
- Points adjoints à la séance :
15. Ordonnancement des mandats N° 443 au N° 445
  16. Ordonnancement des mandats N° 446 au N° 460



17. Proposition Conseil de zone – FOREM – Adhésion à la centrale de marché portant fourniture et maintenance de la solution IBM – Convention

**Le Secrétaire de Zone,**

**Xavier GOBBO.**

**Le Président de Zone,**

**Jean-Charles LUPERTO.**